

Votre enfant souhaite faire du trombone

Remarquable par sa noblesse et sa puissance à l'orchestre, le trombone est un instrument très ancien qui a trouvé sa forme définitive aux alentours du XV^{ème} siècle. Il connaît alors un âge d'or pendant près de deux siècles, puis il trouve peu à peu sa place au sein de l'orchestre. Il faut attendre le XX^{ème} siècle pour le voir s'imposer comme un instrument soliste de premier plan. Ainsi, de nombreux compositeurs explorent ses possibilités quasi infinies comme Luciano Berio ou Iannis Xenakis. Le jazz en a également fait un instrument incontournable.

Il est possible de commencer l'apprentissage du trombone dès le CE1. Il existe désormais des trombones adaptés à la morphologie des plus jeunes.

Il aura besoin...

- d'un trombone. Au cours du cycle I, l'instrument peut être loué au conservatoire (tarifs disponibles sur le [site du Conservatoire & Orchestre de Caen](#)) ou auprès des professionnels ;
- de partitions (compter environ 30 € par an en cycle I, 35 € par an en cycle II et 50 € par an en cycle III et en cycle spécialisé). Certaines études et petits concertos sont également prêtés par le professeur. Les photocopies sont formellement interdites et rigoureusement punies par la loi ;
- d'un pupitre ;
- d'un métronome ;
- d'un accordeur en cours de cycle I.

Il lui sera demandé...

- d'assister au cours de formation musicale, d'instrument et de pratique collective ;
- de travailler quotidiennement 20 minutes en 1^{ère} année du cycle I, puis 30 minutes à partir de la 2^{ème} année.

Il pourra...

- participer aux auditions de la classe de trombone ;
- intégrer un groupe de musique de chambre dès la fin du cycle I ;
- jouer en ensemble de trombones (du duo au grand ensemble) dès la 1^{ère} année ;
- jouer au sein des orchestres et ensembles du conservatoire.